

Fiche de lecture

Heinich Nathalie, 2009, **La fabrique du patrimoine. De la cathédrale à la petite cuillère**, Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 286 pages.

Quelques mots sur Nathalie Heinich

Née en 1955 à Marseille, Nathalie Heinich est titulaire d'une maîtrise en philosophie et d'un doctorat en sociologie effectué sous la direction de Pierre Bourdieu. Actuellement directrice de recherche au CNRS, elle oriente ses recherches vers la sociologie de l'art. Elle consacre notamment plusieurs ouvrages à la figure singulière de l'artiste et aux mécanismes de reconnaissance sociale et institutionnelle (*La Gloire de Van Gogh. Essai d'anthropologie de l'admiration* (1991) ; *L'Élite artiste. Excellence et singularité en régime démocratique* (2005) etc.). À partir de 1998 et durant plus de vingt ans, la chercheuse explore et décrypte le monde de l'art contemporain dans plusieurs ouvrages (*Le Triple Jeu de l'art contemporain. Sociologie des arts plastiques* (1998) ; *Paradigme de l'art contemporain. Structures d'une révolution artistique* (2014) etc.). Auteure prolifique, Nathalie Heinich s'intéresse parallèlement au phénomène d'*artification* (2012) et de patrimonialisation en publiant en 2009 l'ouvrage *La fabrique du patrimoine*.

La fabrique du patrimoine. De la cathédrale à la petite cuillère.

Comment se fabrique concrètement le patrimoine ? Qui sélectionne et selon quels critères ?

À partir d'une enquête de terrain de plusieurs mois auprès des chercheurs de l'inventaire français, Nathalie Heinich décrypte dans son ouvrage les mécanismes en jeu dans le phénomène de patrimonialisation. Elle analyse avec finesse l'organisation du service de l'inventaire, la méthodologie employée par les spécialistes du patrimoine ainsi que les critères menant à la patrimonialisation de certains artefacts.

La première partie de son ouvrage revient sur l'apparition de la notion de patrimoine et l'intérêt toujours plus grandissant qu'il suscite dans le courant du XX^{ème} siècle. Ce phénomène a mené à l'extension considérable du terme, engendrée par la valorisation nouvelle du patrimoine rural ou industriel.

Fidèle à la méthode sociologique, l'auteure consacre ensuite deux chapitres au fonctionnement de la chaîne patrimoniale en France et plus particulièrement du service de l'inventaire. Collectées au plus proches du terrain, ces données dressent avec précision l'organisation de cette structure et la réalité vécue par les chercheurs. La distinction entre le département des monuments historiques, assurant aux artefacts une protection d'ordre matérielle, et le service de l'inventaire est ici réaffirmée. La fonction de l'inventaire est avant tout scientifique : recenser, étudier et faire connaître tout artefact susceptible de constituer un élément de patrimoine national, sans pour autant garantir sa protection. La sociologue revient également sur les méthodes d'inventorisation utilisées par les chercheurs (la fiche d'inventaire) ainsi que sur leur rôle de médiateurs vers la reconnaissance d'un patrimoine scientifique par les profanes. En effet, le chercheur de l'inventaire est celui qui, de son œil expert, rend visible ou dévoile un patrimoine à la collectivité. Par l'exercice de la fiche d'inventaire, de la prise de photographies ou d'éventuelles publications plus complètes, il assure le passage d'une appréhension individualisée de l'artefact *in situ* vers une compréhension et une valorisation collective du patrimoine.

Le cœur de son ouvrage s'attache ensuite à décrypter les critères mobilisés par les chercheurs de l'inventaire pour sélectionner les artefacts à patrimonialiser. En accompagnant les

spécialistes sur le terrain, l'auteure parvient à analyser leur pratique et dégage trois groupes de critères convoqués lors de l'opération de sélection. Premièrement, elle décrit les critères univoques et prescrits par les procédures administratives : la datation, la documentation relative à l'objet, son ancienneté et son authenticité favoriseront d'emblée la sélection. Dans un deuxième temps, la sociologue liste les critères ambivalents pouvant agir, selon les contextes, en faveur ou à l'encontre de l'entrée de l'artefact dans la chaîne patrimoniale. Elle identifie par la suite un ensemble de critères dits *latents*, liés à la concrétude du terrain (l'accessibilité de l'artefact en est un exemple). Finalement, elle se concentre sur l'unique critère proscrit par la démarche scientifique de l'inventaire : la considération esthétique. S'apparentant à un jugement subjectif dénué de considération scientifique, la beauté de l'artefact apparaît comme une donnée autocensurée par les chercheurs de l'inventaire qui ne doit en aucun cas intervenir dans la décision patrimoniale. Malgré cette interdiction procédurale, Nathalie Heinich constate au fil de ses entretiens, que le jugement esthétique n'est pas totalement absent de l'appréciation des chercheurs même s'il est utilisé de façon marginale et autocensurée. La marginalité du critère esthétique permet à la chercheuse d'avancer l'hypothèse de la *désartification* progressive de la notion de patrimoine. L'étiquette patrimoniale s'applique aujourd'hui à un grand nombre d'objets ne répondant plus nécessairement aux traditionnels critères esthétiques des chefs-d'œuvre picturaux ou architecturaux.

Nathalie Heinich identifie et hiérarchise ainsi les différentes valeurs associées à l'objet patrimonialisable : l'authenticité s'impose en priorité, suivi de l'ancienneté, de la représentativité, de la significativité¹, et finalement de la beauté dont l'applicabilité reste marginale.

Cette enquête de longue haleine permet à la chercheuse de définir ce qu'elle appelle « la fonction patrimoniale ». Par un certain nombre de procédures scripturales, juridiques, sémantiques ou encore cognitives, cette opération consiste à faire passer un objet quelconque au statut d'objet sémiophore² – voir « sacré » – relevant du bien commun national. La fonction patrimoniale administre à l'objet sélectionné une valeur nouvelle. Ainsi si l'artefact n'entre pas dans la chaîne patrimoniale parce qu'il est beau, il tendra à le devenir par l'opération même de sa patrimonialisation.

Conclusion

Nathalie Heinich nous offre un ouvrage passionnant permettant aux lecteurs d'appréhender les mécanismes complexes du phénomène de patrimonialisation. Cet apport théorique m'apparaît ainsi fondamental pour tous les professionnels engagés pour la conservation ou la valorisation patrimoniale. L'auteure rappelle la définition fluctuante de la notion de patrimoine et l'inévitable part de subjectivité qui accompagne les chercheurs dans leur travail de repérage. De plus, la méthode sociologique et sa démarche centrée sur l'humain apporte un regard nouveau dans le champ des études patrimoniales, non plus centré sur l'artefact mais davantage sur les interactions humaines qui régissent et édictent les règles de la patrimonialisation.

Bien que son travail se rapporte à l'administration française, l'analyse des critères et des valeurs en marche dans la fonction patrimoniale répond donc à une préoccupation bien plus globale.

Margaux Farron, Cours de muséologie ICOM Suisse 2021-2022

¹ Le discours que permet l'objet sur la société qui l'utilise.

² Le terme de sémiophore, selon la définition de Krzysztof Pomian, signifie que l'objet, sorti de son contexte utilitaire par l'opération patrimoniale se charge d'une signification culturelle nouvelle. Il devient porteur de sens pour la collectivité dans son ensemble et sa valeur tendra à augmenter.